



SISTER PRODUCTIONS, CINETEFILMS & JOUR2FÊTE PRÉSENTENT

LE CHALLAT DE TUNIS

UNE COMÉDIE DE KAOUTHER BEN HANIA



"CULOTTÉ"
CINEMED

"HILARANT"
TOUTELACULTURE.COM

AVEC JALLEL DRIDI, MOUFIDA DRIDI, MOHAMED SLIM BOUCHIHA, NARIMENE SAIDANE ÉCRIT & RÉALISÉ PAR KAOUTHER BEN HANIA PRODUIT PAR HABIB ATTIA ET JULIE PARATIAN PHOTOGRAPHE SOFIAN EL FANI SON MOEZ CHEIKH, MARGOT TESTEMALE, MÉLISSA PETTITJEAN MONTAGE NADIA BEN RACHID MUSIQUE BENJAMIN VIOLET, SI LEMHAF UNE PRODUCTION DE SISTER PRODUCTIONS ET CINETEFILMS EN COPRODUCTION AVEC SIXISLAND PRODUCTIONS AVEC LA PARTICIPATION DE FONDS SUD CINEMA, FRANCE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION - CNC, MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES - FRANCE, FONDS FRANCOPHONE DE LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE DU SUD, ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE ET CIRTEF, PROCIREP - SOCIÉTÉ DES PRODUCTEURS ET ANGOA, GEORGE FOUNDATION, DOHA FILM INSTITUTE, ARAB FUND FOR ARTS AND CULTURE, MINISTÈRE TUNISIEN DE LA CULTURE, CHURCH DEVELOPMENT SERVICE - EED, VISIONS SUD EST AVEC LE SOUTIEN DE LA DDC (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION SUISSE), ENJAZZ FUND - DUBAI FILM MARKET, RÉGION AQUITAINE ET L'AGENCE ECLA, FINAL CUT IN VENISE, WORKSHOP, CINÉMAGE



AU CINÉMA LE 1^{ER} AVRIL

CINETELEFILMS, SISTER PRODUCTIONS & JOUR2FÊTE, présentent

LE CHALLAT DE TUNIS

une comédie de Kaouther Ben Hania

durée 90'

Sortie 1^{er} Avril 2015

DISTRIBUTION

Jour2fête · Sarah Chazelle & Etienne Ollagnier
01 40 22 92 15 – contact@jour2fete.com

PRESSE

Annie Maurette · annie.maurette@gmail.com
06 60 97 30 36 – 01 43 71 55 52

dossier de presse, photos téléchargeables sur www.jour2fete.com

SYNOPSIS

Tunis, avant la révolution. En ville une rumeur court, un homme à moto, armé d'un rasoir, balafrerait les fesses des femmes qui ont la malchance de croiser sa route. On l'appelle le Challat, "le balafreur".

Fait divers local ? Manipulation politique ? D'un quartier à l'autre, on en plaisante ou on s'en inquiète, on y croit ou pas, car tout le monde en parle...sauf que personne ne l'a jamais vu.

Dix ans plus tard, sur fond de post-révolution, les langues se délient. Une jeune réalisatrice décide d'enquêter pour élucider le mystère du Challat de Tunis. Ses armes : humour, dérision, obstination.

LA GENESE DU PROJET

Tout a commencé en 2003. J'avais entendu, comme tout le monde, parler du Challat - le balafreur. Un homme dangereux sur une mobylette qui tailladait avec une lame les fesses des femmes. Un Jack l'éventreur *made in Tunisia*. Il ne tuait pas, mais balafrait.

Autour de moi, tout le monde en parlait. On lui avait inventé mille et une histoires et on lui avait trouvé des défauts et des qualités, mais personne ne savait exactement ni qui il était, ni à quoi il ressemblait.

Tous ces évènements insensés m'ont semblé révélateurs d'un certain malaise, d'une désinformation orchestrée et d'un tiraillement entre appréhension et émancipation.

Je décidai alors de faire un documentaire sur le Challat, sur toute cette névrose.

A l'époque, rencontrer le Challat était devenu pour moi une condition sine qua non de la faisabilité de ce film. Pour cela, il fallait le localiser, savoir qui il était, l'interviewer dans sa prison...

Je me suis naturellement tournée vers la police, vers la justice.

Mes recherches avaient buté sur un refus.

Faire un documentaire dans le style du *fact-based program* était impossible sous le régime de Ben Ali où la presse était contrôlée et la dictature en place ne voulait surtout pas qu'on enquête sur la réalité des choses.

Les informations étaient tellement évasives et incertaines que j'ai commencé à douter de l'existence même de ce Challat et à naturellement laisser tomber ce projet de film...

Je suis alors passée à la fiction, la fiction c'est plus simple on invente tout, c'est plus confortable dans un pays comme la Tunisie de l'époque où la réalité est confisquée. L'imaginaire devient une échappatoire idéale...

Ensuite, en 2009, j'ai fait un retour à mes premières amours documentaires, mais en France.

Dans ce documentaire *Les imams vont à l'école*, j'ai opté pour un parti pris radical : ne jamais demander aux personnages du film de refaire des scènes ou de redire des phrases pour la caméra. Je voulais bannir cet « artifice » et filmer le réel tel qu'il était.

Très vite je me suis aperçue que reproduire le réel (tel qu'il était) était un vœu pieux ; ce réel est tellement vaste, complexe et sans couture... Seules les caméras de surveillance peuvent, en théorie, reproduire le réel sous tous ses angles dans une durée ininterrompue, dont le visionnage - certainement éprouvant - pourrait nous renseigner plus sur les vertus de la mise en scène, du montage et de l'ellipse que sur le réel.

Je suis donc arrivée au constat suivant : l'enjeu d'un documentaire n'est nullement de reproduire le réel mais de l'interroger. Et cette interrogation passe par le choix d'un point de vue précis et subjectif sur cette réalité complexe. Un point de vue qui guidera la manière de filmer et de raconter cette réalité.

Ce constat simple, mais ô combien libérateur m'a permis de revisiter ce projet *Le Challat de Tunis* que j'avais rangé depuis un moment dans un tiroir sous prétexte que les

tenants et les aboutissants de cette histoire m'étaient inaccessibles. En 2009 j'ai réécrit une nouvelle version plus proche de la fiction que du documentaire. Mon champ d'action par rapport au réel était restreint et je sentais que le film n'était pas encore abouti.

INCIDENCES DE LA REVOLUTION TUNISIENNE (2010-2011)

Ensuite il y a eu un certain 14 Janvier 2011, la révolution tunisienne. Un raz de marée qui a bouleversé la Tunisie pour annoncer une nouvelle ère plus stimulante, plus créative. Le peuple s'est insurgé contre la dictature en revendiquant la liberté et la dignité. Tout change. La police et la presse étaient questionnées sur leur responsabilité de la chape de plomb qui étouffait les Tunisiens. Les langues se sont déliées et je savais pertinemment que ce qui se passait allait me permettre d'y voir plus clair par rapport à ce projet.

Le Challat de Tunis est une légende qui a sévi sous la dictature. Symptôme d'une collusion entre les forces les plus rétrogrades et les plus sombres de notre société, névrose d'une société en prise avec la peur, à la recherche, aussi, d'une difficile synthèse entre tradition et modernité, il prend désormais une nouvelle dimension.

La révolution nous a restitué une réalité longuement confisquée par le pouvoir, il est désormais envisageable de la capter, officiellement, avec autorisations de tournage.

Ma première résolution était d'aller voir les archives de la police concernant le Challat - chose qui était impensable sous le régime de Ben Ali. Effectivement j'ai pu me procurer le dossier de justice de l'affaire du Challat. Ainsi j'ai pu découvrir que les victimes du Challat s'élevaient à une dizaine de femmes, que le vrai Challat n'a jamais été incarcéré et qu'on a mis derrière les barreaux un repris de justice du nom de Jallel Dridi comme bouc émissaire pour clore le dossier du Challat.

Je suis allée illico à la rencontre de Jallel et j'ai été tout de suite séduite par le personnage.

Depuis sa sortie de prison tout le monde dans son quartier l'appelle le Challat. Jallel porte un peu malgré lui ce surnom. Un surnom dont il a appris à s'accommoder et même à se servir pour plaisanter.

Jallel était le Challat/coupable idéal. Il était l'acteur de cette supercherie policière un peu malgré lui et dans le film il est l'acteur d'une autre supercherie mise en scène par moi.

COMMENT TRAITER LA RUMEUR AU CINEMA ?

Comment traiter la rumeur au cinéma ? Qu'est-ce qu'une rumeur ? Il y a une part de vérité et beaucoup de fiction autour. Je me suis dit que je façonnerais mon film à cette image. J'ai tressé le réel avec la fiction, pour aboutir à une forme de vérité.

Car, pour pouvoir raconter cette histoire du Challat qui vacille entre vérité et mensonge, réalité et rumeur, il me fallait trouver une forme plus ouverte, plus inventive et surtout une forme qui soit en adéquation avec le propos du film.

En 2008, j'ai soutenu un mémoire de recherche universitaire sur le documenteur. L'intitulé du mémoire était « Le documenteur : la fiction avec ou contre le documentaire ? ».

Un documenteur est une fiction qui prend son point d'appui sur une réalité probable dans un contexte bien déterminé et qui à travers la forme documentaire (archive, documents à l'appui) passerait aux yeux du spectateur pour une réalité pure et dure. Le « faux » dans le documenteur est légitime et secrète du « vrai » puisqu'au moins il nous renseigne sur la « vérité » du documentaire : le documentaire est une forme qui s'imite et sa facture ne garantit pas contre la tromperie. Le documenteur a ce point commun avec la légende urbaine qu'il peut tromper les plus crédules, mais finit toujours par les détromper.

Le documenteur désacralise cet « apprivoisement » de la réalité et mine les certitudes du spectateur en instaurant le doute comme activité saine de la pensée.

Ce travail théorique m'a permis de revisiter le projet du Challat qui était au départ comme je l'avais dit, un simple documentaire d'investigation. Le Challat correspond à un fantasme collectif non pas seulement des Tunisiens d'ailleurs, mais aussi de nombre d'autres pays où la condition féminine est tiraillée entre émancipation et conservatisme. La même histoire a bien existé en Egypte, au Maroc, en Syrie.

Le Challat de Tunis est un documenteur. Cette forme m'a permis non pas seulement de donner corps à un fantasme collectif mais aussi d'aller au-delà de cette rumeur pour interroger la nature du genre documentaire dans nos sociétés exposées plus que jamais à une avalanche d'images « certifiées conformes à la vérité ».

Le genre documentaire a produit un grand nombre de schémas et de conventions qui sont devenus facilement repérables par les spectateurs, leur utilisation massive notamment par la télévision les a transformés en clichés. Le documenteur récupère ses clichés identifiables et s'en sert pour proposer un discours sur le genre documentaire et une réflexion de fond sur le propos exposé.

L'INVESTIGATION

L'un de ces clichés c'est le réalisateur qui, dans un documentaire d'investigation, mène son enquête avec intégrité, rencontre des obstacles, finit par dévoiler la vérité et rien que la vérité.

Ainsi, *Le Challat de Tunis* emprunte aux codes du documentaire d'investigation où un réalisateur cherche des preuves pour son dossier d'enquête, va à la rencontre des personnages, guide les interviews, fait des découvertes... en direct, comme pour faire plus vrai.

Moi et Sofian El Fani nous jouons nos propres rôles, celui de la réalisatrice et son chef opérateur. Pour lier toutes ses histoires qui peuplent le film, j'avais besoin d'un fil conducteur, celui de l'investigation faite par nous deux.

Le film a donc, grâce à la diversité des matériaux qui le composent, un style propre au documentaire d'investigation où chaque séquence, chaque interview, chaque élément constitue une pièce à conviction. Mais ces pièces à conviction s'avèrent parfois montées de toute pièces, fausses et sans fondement. Mon enquête est minée par des mensonges (que je provoque ou que je subis). Elle est à l'image d'un grand jeu de piste où au détour de chaque bifurcation il y a une histoire (vraie ou fausse) qui nous renseigne plus sur la société tunisienne et qui fait avancer le récit vers un point de non-retour.

Ainsi le film emprunte en déjouant les codes du documentaire d'investigation et contrairement à l'investigation classique où seules les étapes utiles à la progression de l'enquête sont montrées, j'installe avec ce film un jeu de pistes avec des voies sans issue (comme les fausses victimes) pour mieux approcher le réel et le comprendre.

LE FAUX, LA REALITE, LE POSSIBLE ET SA VERITE

Le film est donc un subtil va-et-vient entre réalité et fiction. Ce va-et-vient est traduit par plusieurs niveaux. Il y a des scènes qui sont entièrement fictionnelles, des scènes où des éléments de fiction sont immiscés à une réalité, des scènes entièrement documentaires. Cette diversité de matériaux m'a permis de construire un film hybride où le réel me sert de point d'appui pour mettre en scène des intentions très affirmées.

Le jeu vidéo, tout comme le « Virginomètre » sont des artefacts vraisemblables. Quand je les ai conçus je n'ai pas fait appel à la réalité (puisqu'ils n'existent pas) mais j'ai fait appel au possible que peut engendrer la réalité. Ce possible-là secrète une part de vérité.

Il y a également deux types de personnages dans le film. Ceux que j'ai inventés, comme Marwene Clash ou encore la fiancée de Jallel et les autres, réels, comme les victimes du Challat. Pour les personnages inventés, je devais faire un casting classique. Je tenais à ce que ce soit des individus qui n'aient jamais joué. Je voulais travailler avec la matière brute que chacun m'amenait.

On a publié une annonce dans un journal d'offres d'emploi. Le casting a été très long. Dans le scénario original, la femme qui commercialise le « Virginomètre » devait être un homme d'affaires. Lors du casting, je l'ai vue arriver avec son manteau de fourrure et j'ai eu envie de la faire jouer. Au départ, elle devait interpréter la mère de la fille qui s'est suicidée. Elle est revenue en me disant qu'elle voulait incarner une femme forte et j'ai eu un déclic.

L'écriture n'a cessé d'évoluer au fil du projet. A chaque fois que j'auditionnais un « comédien », j'ajustais le scénario en fonction de son vécu.

L'affaire du soutien-gorge volé s'inspire d'un fait divers, survenu en France. Cette jeune fille a mis fin à ses jours, à cause d'une autre forme de violence que celle infligée par le Challat et qui m'interpelle également.

Les personnages inventés m'ont permis d'explorer plusieurs fausses pistes comme celle de la fille tatouée qui s'est balafrée elle-même pour que son mari soit obligé de l'autoriser à se faire faire son tatouage rêvé, qui masquerait la cicatrice. Ce brouillage des cartes était présent depuis le début pour souligner toute la complexité de l'affaire.

Jallel est un personnage hybride. On a adapté son vécu à l'écran. Dans la vraie vie, il se défend d'être le Challat. Il clame son innocence certifiée par le juge d'instruction qui l'a relâché en 2003, faute de preuves. Dans le film il joue le rôle d'un Jallel qui affirme haut et fort être le Challat et qui induit la réalisatrice en erreur.

LA COMEDIE NOIRE

Très tôt, j'ai compris qu'avec cette affaire, nous étions au royaume de l'absurde. La forme du film m'a tout de suite suggéré un ton humoristique avec une teinte d'ironie. La situation était bien assez noire pour supporter un traitement larmoyant ou même sérieux. Cela tombait bien, en Tunisie, ce qui fait vivre les gens c'est le sens de l'ironie face aux choses sérieuses, inévitablement étouffantes. Je voulais que mon film soit à l'image de cette Tunisie qui pratique sans cesse l'autodérision pour préserver sa bonne humeur.

J'ai aussi fait ce film pour tous les gens qui ont un Challat qui sommeille en eux. S'ils arrivent à le regarder et à rire d'eux-mêmes, ce sera déjà pas mal.

Et comme le dit Agnès Varda : « Concernant mon métier, je dirais que ce n'est pas de faire des documentaires sur le social ou le réel qui est important, c'est de trouver une forme agréable, intéressante, voire amusante qui permette de poser sérieusement les questions ».

BIOGRAPHIE & FILMOGRAPHIE

Réalisatrice, scénariste, née à Sidi Bouzid, en Tunisie, elle vit actuellement à Paris. Elle fait des études de cinéma en Tunisie (EDAC) puis en France (La Fémis, Paris III). Elle réalise deux courts métrages de fiction : *Moi, ma sœur et la chose* en 2006 et *Peau de colle* en 2013, franc succès dans les festivals. En 2010, elle signe un documentaire de 75 minutes *Les Imams vont à l'école*, sélectionné également dans plusieurs festivals (IDFA, Dubaï, Vancouver, Amiens...)

Le Challat de Tunis, son premier long métrage, a été sélectionné par la section de l'ACID Cannes 2014.

Elle travaille actuellement au développement de son deuxième long métrage et finit un documentaire intitulé *Zineb n'aime pas la neige*.

LISTE TECHNIQUE

Scénario et réalisation *Kaouther Ben Hania*

Assistant réalisateur *Mehdi M. Barsaoui*

Image *Sofian El Fani*

Montage *Nadia Ben Rachid*

Son *Moez Cheikh*

Montage son *Margot Testemale*

Mixage *Mélissa Petitjean*

Direction de production *Si Kamel, Lassaad Hajji, Lucie Corman*

Musique *Benjamin Violet, Si Lemhaf*

Production *Habib Attia Cinétééléfilms, Julie Paratian Sister productions* en coproduction avec *Paul Scherzer SixIsland*

Ventes internationales et distribution France *Jour2Fête*

Tunisie/France/Canada/Qatar/Emirats Arabes Unis - Format DCP/2014 - 90'

LISTE ARTISTIQUE

Kaouther Ben Hania, Jallel Dridi, Moufida Dridi, Mohamed Slim Bouchiha, Narimène Saidane, Sofian El Fani.

FESTIVALS & DISTINCTIONS, SELECTION

ACID CANNES 2014 – Film d'ouverture

FESTIVAL FRANCOPHONE DU FILM DE NAMUR 2014 – Bayard d'or de la meilleure première œuvre

DUBAI INT FILM FESTIVAL – Compétition officielle

FESTIVAL INT AMIENS 2014 – Compétition officielle – Prix du syndicat français de la critique cinéma

FESTIVAL INT DE BUSAN 2014

FESTIVAL INT DE SAN SEBASTIAN 2014

ANTALYA INT FILM FESTIVAL TURKEY 2014

FESTIVAL DU NOUVEAU CINEMA A MONTREAL 2014

FESTIVAL INT DE BEIRUT 2014 – Prix du meilleur film et prix de la meilleure réalisation

FESTIVAL MAGHREBIN D'ALGER 2014 – Prix spécial du jury

MED FILM FESTIVAL ROME 2014 – Mention spéciale du jury et prix des étudiants

FESTIVAL INT DU CAIRE 2014 – Compétition officielle

SARAJEVO FILM FESTIVAL (BOSNIA AND HERZEGOVINA) 2014

VANCOUVER INTERNATIONAL FILM FESTIVAL (CANADA) 2014

FESTIVAL LES 3 CONTINENTS A NANTES (FRANCE) 2014

CINEMAMED BRUXELLES (BELGIQUE) 2014 – Prix du jury

FESTIVAL DU CINEMA D'AUTEUR DE RABAT (MAROC) 2014

GOTEBORG IFF (SUEDE) 2015